

## TERROIR INSULAIRE

---

Parmi les choses caractéristiques que j'ai observées à l'île aux Coudres, il en est quelques-unes qui mettent en lumière l'insularité d'un terroir différent des autres, même dans son voisinage au Canada. Ces objets sont :

Une berceuse remarquable qu'a fabriquée le « Père » Mailloux ;

Un couvre-pieds appelé « paresse boutonnée », que décorent des dessins faits de petits nœuds de laine aux brillantes couleurs végétales ;

Une horloge dite « de grands-pères », aux mouvements de bois, portant la marque de Fortin, artisan de Port-Joli ; et enfin,

Un voilier en miniature sculpté par Harvey, un marin de l'île.

Bien qu'ils semblent disparates, ces objets sont comme la trame d'une tapisserie sur un métier imaginaire, dont nous pourrions reconstituer un tableau de vie insulaire aussi typique qu'une « paresse boutonnée » et aussi évocateur d'un terroir à part qu'une chaise « à châteaux » (berceuse) du Père Mailloux.

\* \* \*

La berceuse du Père Mailloux, dans la vieille maison des Leclerc, à La Baleine, attira mon attention au premier coup d'œil ; elle est si joliment faite que je désirai tout de suite la posséder. Son attrait vient de sa forme, de sa personnalité en quelque sorte ; elle est une œuvre d'art rustique de couleur laque. Son dossier élevé, s'élargissant au haut, consiste en montants séparés les uns des autres, découpés en losanges, en S, en trèfles et en cœurs. Le siège, ingénieusement recourbé, relève un peu vers le devant, entre des accoudoirs terminés en têtes de violon d'une grande finesse. Les patins dits « châteaux », longs et arqués, sont faits pour bercer, pendant des générations, de perpétuelles illusions. Les insulaires qui se sont assis dans cette chaise, après leur

journée aux champs et pendant les longues soirées d'hiver, les pieds posés sur l'étroite planchette reliant les patins, aimaient à redire les contes merveilleux des royaumes féériques.

Le « Père » Mailloux, qui avait fait d'érable cette berceuse, était un cultivateur menuisier dont les talents de « meublier » (ébéniste) sculpteur ne tardèrent pas à se manifester, à mesure que je découvrais d'autres meubles de sa main dans l'île et au Cap-du-Corbeau, où il avait demeuré. Il devint évident que cet artisan rustique, un des meilleurs qu'ait produits le terroir laurentien, ne peut s'expliquer entièrement par lui-même. Sa spontanéité se redouble de connaissances et de dessins qui se rattachent à une tradition ancienne ; aussi sa dextérité manuelle doit-elle être semi-héréditaire. Mais comment découvrir ses origines ?

Avant qu'il m'ait été possible de résoudre ce problème, Victoire Pednaud tira de son coffre bleu un couvre-pied qu'elle nomma « paresse boutonnie », et le déploya devant moi. C'était un chef-d'œuvre de son genre. Seul le génie inné, avec un sens parfait du dessin et des couleurs, peut créer de ces choses, qui paraissent inexplicables. Comme la chaise, le couvre-pied est unique, admirable. Je n'en avais pas encore vu de tel dans tout Québec. Dans un épais tissu de nuance crème fait au métier sont insérés de grands motifs tracés à main libre, dont l'ensemble forme une rhapsodie de vives couleurs dont la joyeuse pureté n'a pas été éteinte par le temps. Cette œuvre domestique, quoique ancienne, semble aussi fraîche qu'au jour même de sa confection.

La plupart des sujets décoratifs, tirés de la tradition, sont reconnaissables. Mais ici leur adaptation originale est frappante, au point de faire oublier la source de leur inspiration. Des croix de Malte en quatre rangées encadrent des plantes dans des pots à fleurs et des chandeliers stylisés, une croix romaine isolée, d'un côté, et, de l'autre, un poisson si long et si maigre qu'il semble symboliser le carême ; enfin, un chevalet orné si étrange qu'il paraît tiré de l'Apocalypse. Ce brillant étalage de dessins rustiques, qui ressemble à une tapisserie, se répartit irrégulièrement sur tout le couvre-pied avec un art consommé, tandis qu'une large bordure et des bandes intérieures faites de carreaux encadrent tout l'espace en le subdivisant en trois champs de décoration.

Les couleurs de ce couvre-lit viennent de substance végétales — des plantes, des écorces d'arbres, et des racines sauvages; par exemple, les racines de savoyanne et de la verge d'or, dont on tire un jaune brillant; le cormier qui donne un gris bleu; l'écorce de cerisier et le « bois de savanne » pour le brun, l'écorce de « plaine » (érable molle), pour le bleu. Le rouge et les nuances de couleurs variées étaient tirés de pelures d'oignon, de feuilles de thé, d'écorce d'aune, d'oxyde de cuivre, de lessive, et de bois importés d'Amérique méridionale, tel le quinquina pour le rouge. Pour fixer la couleur on trempait la laine teinte dans des mordants préparés à domicile, puis dans l'eau de source et l'eau salée de la mer. Ces procédés traditionnels rendaient la teinture tellement durable que le couvre-pied de Mme Pednaud, bien qu'il ait quatre-vingts ans, est encore frais et brillant à tel point qu'en le voyant on a été tenté de se l'approprier. De fait, je l'achetai sur-le-champ pour le Musée national, et A. Y. Jackson, le peintre bien connu qui m'accompagnait, était désireux de l'acquérir. Depuis lors, j'ai découvert, à l'île, au moins quinze vieilles « boutonnues » qu'on est fier de conserver à la Galerie et au Musée nationaux du Canada, à Ottawa.

Tout comme la berceuse des Mailloux, le couvre-pied des Pednaud est une création artistique trop complexe pour être l'effet du hasard. Il a, certes, des antécédents et doit remonter à un genre de tissage maintenant oublié. Mais il était alors seulement possible de savoir que les Pednaud n'étaient pas seules à faire des « paresse boutonnues ». Des vieilles femmes, pour la plupart apparentées les unes aux autres, en ont depuis longtemps tissé de semblables. Même les jeunes, cherchant à imiter leurs aînées sans réussir aussi bien qu'elles, en font encore dans presque tout le comté de Charlevoix. Mais les teintures commerciales qu'on emploie aujourd'hui, dans les portières et les couvre-pieds de la Malbaie, sont bien inférieures à celles d'autrefois, et on ménage la laine dans les tentures destinées aux touristes.

Les tisseuses de l'île ornaient autrefois leurs couvertures blanches de nœuds ou de petits boutons de coton à mèche de la même couleur, dont elles formaient de grands dessins conventionnels. Un jour, il y a à peu près cent ans, après des troubles politiques au temps d'une grande pauvreté, elles n'avaient pas les moyens d'acheter ce coton chez les

marchands et elles durent utiliser la laine de leurs moutons. Une d'elles, peut-être une Pednaud ou une Mailloux, teignit la laine de ses moutons dans la teinture végétale pour donner aux brins tordus plus de consistance, puis elle l'ébouillanta dans l'eau salée. Les nœuds ou boutons qu'elle en fit dans un couvre-pied, se tenant bien en relief, avaient sur le coton à mèche l'avantage d'être colorés, et de ne rien coûter. Au surplus ce couvre-pied, plus beau que tous les autres, était une véritable découverte qui fit époque dans le tissage sur l'île. Les femmes, émerveillées des nouvelles « boutonnées » de couleur, renoncèrent au coton à mèche et, pendant au moins une génération, elles firent usage de laine teinte pour leur usage personnel et leur plaisir dans les plus beaux tissus qu'on ait fabriqués au pays. C'est à cette découverte déjà assez ancienne qu'on doit la « boutonnée » fort réputée, quoique inférieure, de la Malbaie.

Il fut, toutefois, impossible d'apprendre des artisanes d'où leur venait cet art à la fois rustique et raffiné, sinon qu'il s'était depuis longtemps transmis dans quelques familles de l'île, en particulier chez les Pednaud et les Mailloux. Encore en 1931, la meilleure tisseuse était une Pednaud. Pour la berceuse comme pour la « paresse boutonnée » le problème des origines reçut plus tard quelque lumière, mais de source inattendue.

\* \* \*

Qui étaient ces Mailloux et ces Pednaud, si habiles dans la menuiserie et le tissage, et dont l'art découlait manifestement des vieilles traditions françaises au pays ?

Les Mailloux et les Pednaud sont voisins au Cap-à-la-Roche, au nord-est de l'île, en face des Éboulements, et les membres de leurs familles, depuis des générations, se marient les uns aux autres. Ainsi, aujourd'hui, Mme Jacob Mailloux est Victoire Pednaud, et Mme Hilaire Pednaud est apparentée aux Mailloux. Dans l'île, ces deux femmes sont encore les plus habiles tisseuses de « boutonnées ». Une d'elles a créé un nouveau motif, celui de l'abeille aux ailes déployées, qui est devenu populaire.

Le grand-père Pednaud s'est fait un nom dans l'île par son initiative dans la pomiculture. Il prévut, il y a près de quarante ans, que sa famille profiterait, un jour, de sa

détermination de planter et de greffer de nombreux arbres fruitiers sur sa terre et d'agrandir son verger. Et il avait raison. Son verger comprend maintenant deux mille arbres, et ses voisins, au nord de l'île, suivant son exemple, ont aussi planté d'immenses vergers qui comptent, aujourd'hui, plus de trente mille arbres fruitiers. Ces pomiculteurs sont devenus prospères grâce à leur devancier Pednaud et à leur propre industrie. Les pommes de l'île, surtout les « greenings », sont parmi les mieux classées de la province ; et on les exporte en barils à Chicoutimi et à Québec, où elle ne suffisent pas à la demande.

Les Mailloux ne sont pas, comme les Pednaud, confinés à l'île, et leur nom est mieux connu à l'extérieur, où ils ont de la parenté. Ainsi, aux Éboulements, le père Joseph Mailloux était, il y a vingt ans, le meilleur conteur de son district. Joseph Mailloux, du Cap-au-Corbeau, qui ornait ses berceuses de sculptures, était son cousin, et ses trois frères étaient d'excellents menuisiers. Un autre rameau de la famille a fait souche à Petite-Rivière, en amont. Et le grand-vicaire Mailloux, éducateur et membre distingué du clergé diocésain de Québec, était issu des Mailloux de l'île aux Coudres.

Lorsque je consultais récemment les vieillards de cette famille sur leurs origines, ils répondirent que leur ancêtre canadien avait été Jean Mailloux, architecte ; ce qui ouvrait un horizon intéressant, car Jean Mailloux était le meilleur architecte de Québec, au début du 18<sup>e</sup> siècle ; et, comme les architectes d'alors étaient aussi sculpteurs sur bois, Jean dut être artisan et même former des apprentis. Deux femmes de sa famille, dont l'une, son épouse, Marie Amiot, apprirent la broderie et la tapisserie au couvent des Ursulines, où elles furent pensionnaires. Il n'est donc plus surprenant que les arts de la sculpture et de la tapisserie se soient transmis à leur postérité jusqu'à aujourd'hui, même après qu'elle se fut épanchée de la ville jusqu'à Charlevoix et dans l'île aux Coudres.

Ces origines expliquent l'adresse et l'ingéniosité manifestes des Mailloux du bas Saint-Laurent. Leur talents héréditaires découlent d'une haute lignée tant dans la sculpture que dans la décoration du tissage, et il est fort probable que le nœud de la « paresse boutonnie » procède de l'art du tapissier, comme l'introduction avec les doigts des fils colorés

dans la trame d'un tissu sur le métier est un procédé qui relève de la tapisserie. Dans la tapisserie d'atelier le fil est enroulé dans une petite navette, tandis que dans la « boutonnie » la laine en peloton se tient dans la main ou repose sur la chaîne. La différence entre le métier canadien et celui des tapisseries de France consiste en ce que le canadien sur lequel on fait la « boutonnie » est de basse lice ou horizontal, tandis que le français est de haute lice ou perpendiculaire.

Le tissage de la « boutonnie », qui est une tapisserie rustique, passa de bonne heure des Mailloux à leurs voisins, et, pendant deux siècles, il s'est propagé dans de nombreuses familles de l'île aux Coudres et des paroisses adjacentes de Charlevoix, mais à peu près nulle part ailleurs, sauf à un « flot » sur la rive sud opposée — près la Rivière-du-Loup. Il n'est pas même connu à l'île d'Orléans ou sur la Côte de Beaupré.

\* \* \*

Avec l'horloge « de grands-pères », nous passons à une autre catégorie, celle des œuvres d'art importées, et des étrangers qui mirent pied à terre à l'île aux Coudres ; car le cadran porte la marque de Fortin, artisan de Port-Joli sur la rive sud du fleuve. On fabriquait jadis des horloges aux mouvements de bois à plusieurs endroits sur le parcours du Saint-Laurent ; et Port-Joli, après 1800, devint un centre de menuiserie et de sculpture sur bois. Deux architectes-sculpteurs de l'école de Quevillon s'y étaient établis pour construire et décorer les églises du bas Saint-Laurent ; et ils avaient des apprentis, dont l'un, Fortin, avait fait des horloges — en particulier, celle que je vis à l'île aux Coudres.

Cette horloge n'était pas, d'ailleurs, le seul objet importé dans l'île, car les insulaires, sachant construire des goélettes et naviguer, parcouraient le fleuve à leur gré et commerçaient avec leurs voisins. Comme les paroissiens le long du fleuve ils voulurent posséder une belle église. A cette fin, ils engagèrent des artisans professionnels de la ville — LeVasseur, Baillairgé et David — pour construire une nouvelle église et des chapelles de processions, pour les meubler d'autels et de statues et les décorer d'un retable et d'ornements suivant l'usage de l'époque. Leur église

(l'ancienne) était à peu près semblable à celle de la Baie Saint-Paul, de Sainte-Anne-de-Beaupré et des vieilles paroisses fluviales aux environs de Québec ; elle contenait de fort jolies sculptures, dont il reste encore des souvenirs intéressants.

La famille artisanale des David, représentée ici par un sculpteur qui construisit le grand retable de la vieille église, vint s'établir dans l'île, où elle résida pendant plusieurs années. On présume que les sculpteurs bien connus, Louis-Basile et Fleury David, étaient parents, peut-être frères ; leur style les rattache au groupe de Quevillon, il y a plus de cent ans. La nouvelle église, construite vers 1900, fut ornée de grands autels, d'un retable, d'autels et d'une chapelle, par Louis Jobin, l'artisan dont la longue carrière s'acheva dernièrement à Sainte-Anne-de-Beaupré. Ce qui démontre que les insulaires, au courant de ce qui se passait ailleurs, ne manquaient pas de participer aux progrès des beaux arts, dont les modes changeaient avec le temps.

Les goélettes en miniature que les Harvey aiment à sculpter pendant l'hiver, quand la navigation ou la construction de bateaux est en arrêt, nous rappellent que ces Harvey sont les seuls vrais marins de l'île et peut-être aussi des environs, qui semblent avoir pratiqué, de père en fils, la navigation et la construction de navires. Les autres insulaires étaient des terriens et des artisans, attachés de naissance au sol dont ils n'osaient guère s'éloigner.

D'après la tradition locale, les ancêtres des Harvey furent trois frères écossais qui, peu après la Conquête, atterrirent à l'île aux Coudres et s'établirent parmi les habitants canadiens. Leur nom est inscrit sur les registres de l'époque et aussi, en 1784, dans les comptes de la seigneurie à Murray-Bay ; et un autre rameau s'est, depuis longtemps, implanté à Saint-Irénée. Les Harvey d'aujourd'hui, quoique parfaitement assimilés, conservent encore certains traits celtiques ou scandinaves du Nord. Le mieux connu d'entre eux, l'écrivain Jean-Charles Harvey, natif de Saint-Irénée, a des enfants de deux types distincts — français et écossais. Sa fille Jeanne pourrait fort bien passer pour une pure écossaise. Il arrive souvent de retrouver, dans l'île et sur la côte avoisinante, des types qui perpétuent la dualité des races originaires, de même que certains noms écossais,

comme Muret pour Murray, ont été francisés au point de ne plus être reconnaissables. <sup>1</sup>

Des Harvey ont récemment construit un bateau traversier, qui monopolise la circulation entre l'île et la terre ferme. Ceux du Cap-à-la-Branche et leurs voisins, les Dufour, ont longtemps fait la chasse aux marsouins dont ils extrayaient l'huile, cette industrie remontant aux temps préhistoriques lorsque les sauvages du nord, aux équinoxes, la pratiquaient avant eux. Ces insulaires d'origine mixte nous rappelleraient certaines gens du littoral européen, si, à l'occasion, ils s'étaient faits naufrageurs. Mais ils se montrèrent sans reproche à un sauvetage, dans l'automne de 1832, qui eut du retentissement, celui du navire britannique *Rosalynde* et de sa cargaison ; ce trait d'honnêteté provenait sans doute du fond terrien de la population et de la présence du curé. Aussi reçurent-ils de Londres, en témoignage de gratitude, une superbe aiguière d'argent que l'on conserve encore à l'archevêché de Québec.

On trouve, toutefois, parmi les insulaires, des pratiques et des croyances maritimes qui caractérisent les populations côtières, par exemple, l'usage de signaux lumineux, de pavillons avertisseurs, et les souvenirs folkloriques se rapportant à Cailla, à Dufour, et aux appels mystérieux que le Père Compain reçut lors de la mort du fameux Père Labrosse.

\* \* \*

A marée basse, un roc dont le nom est Roche-à-Cailla émerge à un mille au large, en face de La Baleine, et son nom vient de Cailla, un étrange insulaire qui, autrefois, allait s'y asseoir pour faire ses confidences à la mer. Mais il ne faisait que gémir ou marmotter, étant muet de naissance et sujet à des lubies et à des aberrations singulières. Voulait-il comme le bon saint François prêcher aux petits poissons, lui qui, pourtant, ne pouvait prononcer qu'un seul mot : Cailla, Cailla ! — son propre nom ? Ou croyait-il plutôt y surprendre les belles sirènes qui, d'après les contes,

1. Il se trouve — ou il se trouvait — en tout seize noms de famille dans l'île, qui a environ 18 milles de circonférence et une population de 1200 âmes. Ces noms sont : Bouchard, Desgagné, Demeules, Mailloux, Pednaud, Gagnon, Dufour, Leclerc, Perron, Tremblay, Boudreault, Lajoie, Lapointe, Bergeron, Castonguay et Harvey. D'autres noms ne sont conservés qu'aux registres paroissiaux : Savard, Boucher, Desbiens, Brisson, Gauthier, Dallaire, Martel, Bilodeau et David.

viennent parfois se poser sur les rochers pour y séduire les marins ?

Bien qu'il n'allât jamais à l'église et n'ait peut-être pas même été baptisé — son vrai nom reste inconnu — il avait la manie de singer les rituels des offices sacrés. Arrivait-il à un ruisseau, à un marais ou à la mer, qu'il s'y arrêtait, qu'il levait les bras et joignait les mains comme un prêtre à l'autel, balbutiait d'inintelligibles paroles, bénissait l'eau de sa main droite, puis faisait de tous côtés des aspersion si copieuses qu'elles auraient suffi à épouvanter l'esprit du mal. Jamais un prêtre, de toute sa vie sacerdotale, n'a béni autant d'eau que Cailla.

Un matin d'automne, pendant les « mortes mers », il gagna son rocher et s'y assit dans une muette extase, pendant que son âme innocente s'épanchait en face du mirage qui sempiternellement le fascinait. N'ayant pas observé le retour de la marée, il se trouva bientôt entouré d'eau, sur son rocher, et les éléments mirent à défi ses pouvoirs mystiques. Provoqué, il se leva et, avec les gestes sacerdotaux habituels, il bénit la mer dans la direction des Quatre Vents. Mais les eaux ne continuèrent pas moins à monter autour de lui. Halluciné, il se rappela la géante Grenouille de la fable et, tout comme la Grenouille, se mit à boire la mer autour de son roc, pour causer une sécheresse universelle.

Il la buvait de plus belle lorsque les gens du rivage, l'apercevant, se hâtèrent de venir, dans une barque, interrompre sa merveilleuse besogne, ce dont il s'indigna. Les considérant comme les ennemis de la Grenouille qui, une fois de plus, venaient avec des lances percer sa vessie gonflée pour relâcher les eaux prisonnières, il s'efforça, comme un preux, de les repousser. Mais on le maîtrisa avant qu'il fut noyé. Ou se noya-t-il vraiment ? Personne ne le sait au juste.

Depuis lors, ce roc noir, à un mille du rivage, s'appelle Roche-à-Cailla.

\* \* \*

Parfois les habitants de l'île, pour obtenir ou communiquer des nouvelles à leurs voisins de la côte nord ou de la rive sud, se servaient de signaux conventionnels — des brasiers allumés sur la plage — ; en les allumant, en les éteignant, en

les localisant à certains endroits, ils étaient compris au loin. Ainsi voulait-on dire : quelqu'un est malade, très malade, ou décédé ; un enfant est né ; les marsouins sont arrivés et la pêche est bonne . . . Philippe-Aubert de Gaspé, dans ses *Anciens Canadiens*, a écrit à ce sujet :

« Un long feu annonçait bonne nouvelle ; un feu que l'on étouffe à moitié signifiait maladie ; un feu subitement éteint, la mort ; éteint plusieurs fois, autant de mortalité ; un grand feu ainsi éteint, un adulte ; un petit feu, un enfant. Et l'emplacement du feu indiquait la famille à laquelle la nouvelle se rapportait. »

On se servait aussi d'un pavillon blanc ou noir pour transmettre d'une goélette à la rive une nouvelle ou un avertissement qu'attendaient avec anxiété les riverains. Ainsi un Dufour, qui était parti pour Québec dans une barque ouverte, fut surpris par la tempête au pied des caps et on s'inquiéta de son absence prolongée. Un de ses amis alla à sa recherche et, longeant la rive jusqu'à Québec, s'enquit de lui sans pouvoir obtenir de renseignements. Au retour, il serra de plus près la côte rocailleuse, et lorsqu'il vit poindre l'île au loin, il s'abstint de hisser le pavillon blanc, comme il l'aurait fait pour annoncer une bonne nouvelle.

Les insulaires ne virent pas sitôt paraître sa voile, que, accourant sur la plage, ils scrutèrent d'aussi loin qu'ils purent l'unique mat qui devait porter le pavillon blanc. Quelques-uns, transportés, crurent voir le pavillon flottant au vent et s'indignèrent lorsque les autres ne purent en voir autant. Aigris par le chagrin, ils furent sur le point d'en venir aux coups, et ne purent tomber d'accord que lorsque le bateau eut silencieusement touché le rivage. Le marin solitaire, en débarquant, annonça la triste nouvelle qu'il avait trouvé, près du Cap Tourmente, le cadavre décapité de son ami, dans la chaîne enroulée de son ancre.

En temps de calamité, les nouvelles se propageaient parfois au loin sans brasier ou sans pavillon. Elles traversaient d'elles-mêmes l'espace comme l'éclair, semble-t-il, et allaient faire vibrer une corde sensible dans des âmes apparentées, qui en sursautaient d'émoi ; ainsi le jour de la mort de son fils Tom, à Chrysler's Farm, Mme Nairne, aurait entendu le coup de fusil qui l'avait tué, à six cent milles d'elle.

D'après une tradition populaire, le curé de l'île aux Coudres apprit, en 1782, la mort du Père Labrosse à Tadoussac.

Le bon Père Labrosse, un soir, avait annoncé sa fin aux fidèles du Poste du Roi, à Tadoussac, en leur disant : « Mes amis, je vous souhaite le bonsoir — pour l'Éternité. C'est la dernière fois que vous me voyez vivant. A minuit, je deviendrai un cadavre et la cloche de la chapelle annoncera mon trépas. Vous vous rendrez alors à l'île aux Coudres chercher le Père Compain, qui vous attendra sur le grand banc de sable. Ne craignez ni la tempête ni la mer ; je vous assure du retour. »

Cependant, le Père Compain, curé de l'île, lisait dans sa chambre lorsque, vers minuit, il entendit tinter la cloche de son église. Mystifié, il courut au temple et entendit une voix nocturne lui dire : « Le Père Labrosse est mort ! Descends à Tadoussac pour l'enterrer. Un canot viendra demain matin, te chercher à la pointe. » Le père attendait déjà, avant le lever du jour, lorsqu'une légère embarcation toucha un instant le banc de sable et l'emporta miraculeusement à Tadoussac, où il inhuma son ami le missionnaire du Nord.

Lorsqu'on parle du Père Labrosse, il est impossible d'exclure la légende, qui lui a fait un nimbe de sainteté. On raconte de lui que, une fois, il fut tenté de doute au sujet du mystère de la Rédemption, comme les gens des bois, de misérables pécheurs, en profitaient guère. Il aurait même été averti de son doute naissant en s'engageant, à son insu, dans une « messe noire ». On dit aussi qu'il serait mort à Noël, pendant la messe de minuit qu'il célébrait, et qu'on l'aurait enterré à Chicoutimi, puis que ses restes auraient plus tard été transportés à Tadoussac. Mais tout cela est en marge de l'histoire. Le Père Labrosse mourut en avril et fut inhumé par Compain à Tadoussac. Les fragments de crâne et la boucle de cheveux qu'on conserve de lui à la chapelle de Tadoussac sont probablement ceux du Père Cocquart, décédé quarante ans avant lui. Peu importe ! La légende, qui suit ses propres lois, nourrit de merveilleux l'esprit du peuple dans la pénombre de la croyance. Canonisé ou non, le Père Labrosse était un saint du Canada, et on vénère encore ses reliques dans la petite chapelle de Tadoussac, où il mourut lorsque la cloche sonna minuit.

Marius BARBEAU